

Procès-verbal *de la session extraordinaire*

Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 15 juin 2009 à 21h20 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1
Monsieur Stéphane Breault, district
Madame Céline Daigneault, district 4
Madame Josée Bélanger, district 5
Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

Rituel du Conseil

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir

Ordre du jour

Session extraordinaire du lundi 15 juin 2009

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

09-06X-298

1.1. Constat du quorum

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

Il est proposé par : Louis Thouin
Appuyé par : Josée Bélanger
Et résolu
Madame Manon Desnoyers, district 3 (Absente)

Que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

09-06X-299

1.2. Adoption de l'ordre du jour du lundi 15 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Constat du quorum

1.2. *Adoption de l'ordre du jour du lundi 15 juin 2009*

2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2.1. *Approbation de la liste de bons de commandes*

2.2. *Approbation des comptes à payer*

2.3. *Dépôt des États financiers 2008*

2.4. *Élection par correspondance*

2.5. *Embauche d'un étudiant au service d'urbanisme et service technique*

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4. TRAVAUX PUBLICS

4.1. *Acquisition du garage municipal*

4.2. *Location du 2502, route 125 en faveur du Ministère des transports*

4.3. *Avis de Motion – Acquisition du garage*

4.4. *Avis de Motion – Domaine Boisé du Parc*

4.5. *Avis de Motion – Place Versailles*

4.6. *Avis de Motion – Boulevard Delorme*

4.7. *Avis de Motion – Place Longueuil*

4.8. *Avis de Motion – Chemin McGill*

5. HYGIÈNE DU MILIEU

5.1. *Avis de Motion – Puits Hélène*

6. AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7. LOISIRS ET CULTURE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En conséquence,

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Louis Thouin

Madame Manon Desnoyers, district 3 (Absente)

7693

Est résolu que :

Que l'ordre du jour du 15 juin 2009 est accepté.

2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

09-06X-300

2.1 Approbation de la liste de bons de commandes.

CONSIDÉRANT QUE la liste des bons de commandes a été transmise aux membres du Conseil;

Considérant que le Conseil s'en déclare satisfait;

Il est proposé par; Louis Thouin

Appuyé par : Stéphane Breault

Et résolu :

Madame Manon Desnoyers, district 3 (Absente)

Que la Municipalité accepte le dépôt de la liste des bons de commandes.

ADOPTÉE

09-06X-301

2.2. Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes fournisseurs a été transmise aux membres du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil s'en déclare satisfait;

En conséquence,

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Benoit Ricard

Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt de la liste des comptes fournisseurs.

ADOPTÉE

09-06X-302

2.3 Dépôt des États financiers 2008

CONSIDÉRANT QUE la firme de vérificateur externe Marcoux, Adam, Picard, représenté par Monsieur Pierre Picard a présenté les états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2008 :

Il est proposé par; Louis Thouin

Appuyé par; Benoit Ricard

Et résolu

QUE la Municipalité accepte le dépôt des états financiers pour l'année 2008 tel que présenté par les vérificateurs Marcoux, Adam, Picard & Associés.

ADOPTÉE

09-06X-303

2.4 Élection par correspondance

CONSIDÉRANT QUE l'article 659.4 de la Loi sur les élections qui stipule que dans la mesure où est en vigueur un règlement pris en vertu de l'article 582.1, toute municipalité peut prévoir que toute personne qui est inscrite comme électeur ou personne habile à voter sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée peut, sur demande, exercer son droit de vote par correspondance conformément aux dispositions du règlement.

En conséquence,

Il est proposé par; Céline Daigneault

Appuyé par; Stéphane Breault

Et résolu

QUE la Municipalité mandate le président d'élection à entreprendre le processus pour les élections par correspondance en vertu du règlement du vote par correspondance.

ADOPTÉE

09-06X-304

2.5 Embauche d'un étudiant au Service d'urbanisme et Service technique

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a des besoins en ressources humaines afin de rencontrer les attentes des contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention du Gouvernement du Canada pour l'embauche d'un étudiant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a eu l'accord du syndicat des cols blancs;

En conséquence,

Il est proposé par; Céline Daigneault

Appuyé par; Josée Bélanger

Et résolu

QUE la Municipalité mandate le Directeur général à procéder à l'embauche de Monsieur Maxime Villemare en faveur du Service de l'Urbanisme et du Service Technique aux conditions suivantes :

- Monsieur Maxime Villemare est embauché à titre de personne salariée étudiante pour la période du mardi le 30 juin 2009 au vendredi 28 août 2009 (article 1.11, de la convention collective des cols blancs).
- Et à titre de stagiaire pour la période de lundi le 31 août au vendredi le 2 octobre 2009. (article 2.12, de la convention collective des cols blancs).
- La semaine normale de travail est de trente-cinq (35) heures réparties du lundi au vendredi selon l'horaire en vigueur. (article 13.1).
- La rémunération pour la période du 30 juin 2009 au 2 octobre 2009 est un salaire correspondant au salaire minimum majoré de (1) un dollar (1\$), et ce à même le poste budgétaire pour la rémunération des employé(es) temporaire(s).
- Qu'à défaut d'avoir les crédits budgétaires disponibles dans les postes respectifs, le service des finance est autorisé d'effectuer un virement budgétaire à même les excédants des impôts fonciers perçus au cours de l'année en cours.

ADOPTÉE

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4. TRAVAUX PUBLICS

09-06X-305

4.1 Acquisition du garage municipal.

CONSIDÉRANT QUE monsieur le Maire et le Directeur général ont négociés l'acquisition de l'immeuble du 2456-2502 route 125 (soit les lots 1114, 1115 et P545);

CONSIDÉRANT QUE les immeubles identifiés comme étant le 2456 route 125 et le 2502 route 125 (soit les lots 1114, 1115 et P545) sont évalués à \$524 500.00;

CONSIDÉRANT QUE la Société Immobilière du Québec a déposé une offre pour vendre en faveur de la Municipalité les dites immeubles au prix de \$524 500.00;

En conséquence

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Céline Daigneault

Et résolu

Que la Municipalité acquiert étant le 2456 route 125 et le 2502 route 125 (soit les lots 1114, 1115 et P545) pour la somme de \$524 500.00 plus les taxes applicable (s'il y a lieu) tel que proposé dans la correspondance du 26 mai 2009 par la Société Immobilière du Québec.

Que l'acquisition des dites immeubles est conditionnelle à l'obtention d'une évaluation environnementale de la propriété des immeubles mentionnées ci-haut.

Que monsieur le Maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents afférents à l'acquisition.

ADOPTÉE

09-06X-306

4.2 Location du 2502, route 125 en faveur du Ministère des transports

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se portera acquéreur de l'immeuble situé au 2502, route 125;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble en question est actuellement occupé par la Ministère du Transport et qu'il souhaite poursuivre la location;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas statué sur le prix du loyer;

En conséquence

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Céline Daigneault

Et résolu

QUE la Municipalité reporte la décision à l'égard de la location de l'immeuble situé au 2502, route 125 à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

09-06X-307

4.3 Avis de Motion – Acquisition du garage

Madame Josée Bélanger, conseillère du district numéro 5, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition des immeubles situés sur le lot 1114 portant le numéro de matricule 8794-71-3441 (2456 route 125) et le lot 1115 et partie 545 portant le numéro de matricule 8794-62-6815 (2502 route 125).

09-06X-308

4.4 Avis de Motion – Domaine Boisé du Parc

Monsieur Benoit Ricard, conseiller du district numéro 6, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'empierrement des rues suivantes

Rue du Cerfeuil au complet

Rue des Prés au complet

Rue de l'érablière en partie

Rue Champfleuris en partie

Rue Montée Bois-Soleil en partie

09-06X-309

4.5 Avis de Motion – Place Versailles

Monsieur Benoit Ricard, conseiller du district numéro 6, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'empierrement de la rue Place Versailles

09-06X-310

4.6 Avis de Motion – Boulevard Delorme

Monsieur Benoit Ricard, conseiller du district numéro 6, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'empierrement de la rue Boulevard Delorme

09-06X-311

4.7 Avis de Motion – Place Longueuil

Monsieur Benoit Ricard, conseiller du district numéro 6, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'empierrement de la rue Place Longueuil

09-06X-

4.8 Avis de Motion – Chemin McGill (reporté)

Monsieur _____, conseiller du district numéro __, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'empierrement d'une partie

REPORTÉ

09-06X-312

5. HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 Avis de Motion – Puits Hélène

Madame Céline Daigneault, conseillère du district numéro 4, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour la mise aux normes du puits d'approvisionnement en eau (Puits Hélène), les équipements et les accessoires rattachés.

6. AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7. LOISIRS ET CULTURE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

9.1 Levée de l'assemblée extraordinaire du 15 juin 2009

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par : Josée Bélanger

Appuyé par : Stéphane Breault

Et résolu :

QUE l'assemblée ordinaire du 15 juin 2009 est levée à 23h00.

ADOPTÉE

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mardi, 15 septembre 2009

Claude Arcoragi

Secrétaire-trésorier/directeur général

Pierre Mireault

Maire